© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Prise de tramadol sur longue durée

Par Profil supprimé Postée le 17/11/2019 17:56

> Bonjour.
> Mon père est sous traitement anti douleur suite à un accident de voiture au Sénégal. Le médecin qu'il consulte en France lui a prescrit comme anti douleur du tramadol, dont il lui renouvelle l'ordonnance régulièrement, et ce depuis 5 ans, voir un peu plus.
> Pour en avoir pris une fois pour une rage de dent j'ai pu constater que les effets sont particulièrement forts, aussi celà m'a donc interpellé.
>
> N'est il pas dangereux de prendre un traitement si lourd (2 cachets par jour) pendant autant de temps?
>
> Quand je lui ai demandé s'il avait déjà essayé de se passer du traitement, il m'a répondu que sans ce traitement il avait des douleurs très forte dans le dos, les membres, plus ou moins tout le corps.
>
> Ces douleurs peuvent elle être attribuées au sevrage ?.
>
> D'avance merci.

Mise en ligne le 20/11/2019

Bonjour,

Votre père prend du tramadol sur prescription médicale depuis 5 ans suite à des douleurs très fortes occasionnées par un accident de voiture. Vous vous interrogez sur la dangerosité du produit et sur les effets d'un éventuel sevrage.

Nous comprenons que votre père est suivi médicalement et que par conséquent son médecin lui prescrit un traitement approprié au diagnostic le concernant. Nous invitons votre père à se rapprocher de son médecin s'il venait à se questionner à propos d'un éventuel sevrage. En effet lui seul , aidé par un professionnel, peut prendre cette décision.

Votre père explique que sans le tramadol, il souffre de douleurs très fortes dans le dos, les membres et tout le corps. Il semble donc que votre père a tenté d'interrompre son traitement. Les douleurs ressenties peuvent à la fois provenir des suites de son accident comme elles peuvent être aussi le signe d'un symptôme de sevrage.

En effet, l'arrêt brutal du médicament entraine des symptômes tels que vous les décrivez (douleurs profondes des membres , crampes musculaires, douleurs lombaires et abdominales, diarrhées, vomissements...) mais aussi peut générer un sentiment de malaise et de l'angoisse.

L'ensemble de ces effets et notamment l'état de mal être parfois durable peuvent rendre l'arrêt difficile , c'est pourquoi il est important d'être aidé lorsque la personne décide d'arrêter son traitement.Dans tous les cas il vaut mieux que cet arrêt soit progressif et non brutal. Le médecin traitant ou des professionnels en addictologie peuvent aider les usagers qui sont dans cette démarche.

Si votre père en formule le souhait, sachez qu'il peut être aidé en CSAPA (centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie) où une équipe pluridisciplinaire, spécialisée en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues...) pourra lui apporter une écoute bienveillante et non jugeante. Les consultations y sont sur rendez vous, elles sont gratuites et confidentielles.

Nous joignons en fin de réponse un lien vers un CSAPA dans votre ville

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre d'addictologie de l'Ain - Association Addictions France 01

20 rue Castellion
MIFE
01100 OYONNAX

Tél : 04 74 23 36 61
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : Sur rendez-vous en appelant le secrétariat sur Bourg en Bresse Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h
Accueil du public : Lundi et le mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Voir la fiche détaillée